Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 9 (1871)
Heft: 3

Artikel: Prix des denrées à Rolle en 1667
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-181255

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

notre insu ; sitôt que nous avons conscience du siège d'un organe, il est survenu un dérangement : c'est la fumée qui annonce que le feu couve quelque part. Lorsqu'on possède dans sa maison un domestique honnête et laborieux, on se gardera bien de le payer en fausse monnaie et de ne lui octroyer que des coups de bâton pour ses menus plaisirs, car tout bon enfant qu'il puisse être, il ne tardera pas à se refuser au service et à jouer des tours à sa façon. Il en est exactement de même à l'égard de l'estomac ; dès qu'on abuse de sa bonne volonté et qu'on l'offense, il s'insurge en faisant éprouver des sensations de pesanteur, de brûlure, de tiraillements ; il se ballonne et ce n'est qu'avec aigreurs et détonations qu'il s'acquitte de son devoir, puis il se met en grève complète et nous manifeste sa démission par le retour immédiat des aliments ; comme une maîtresse brouillée avec son amant, il renvoie tous les cadeaux. Dans les cas plus graves, il invoque, pour mieux exercer sa vengeance, une ulcère ou un cancer et alors : adieu paniers, vendanges sont faites... ; qu'on ne l'oublie pas, l'estomac est le laboratoire de l'apoplexie. Aussi, pour prévenir ces inconvénients, d'autant plus fâcheux qu'ils nous frappent dans nos plus chères affections, écoutons et pratiquons les conseils de l'hygiène. L'homme, dit-elle, n'a besoin pour vivre que d'une quantité de nourriture très inférieure à celle qu'il consomme habituellement. En effet, on a calculé qu'en moyenne un adulte bien portant devait consommer en vingt-quatre heures de 2 1/2 à 3 kilogrammes de nourriture dont 900 grammes seulement de matière sèche (pain, viande, légumes) ; le surplus est représenté par les liquides pris en boisson et incorporés aux aliments. Eh bien ! après un déjeuner plus ou moins copieux, nous procédons au dîner, où l'interminable cortége de l'absinthe, du potage, des entrées, des hors-d'œuvre, des viandes, des légumes, des entremets et des desserts défile pendant plus d'une heure entre deux haies de rasades serrées, avec la classique demi-tasse pour arrière-garde et le pousse-café comme supplément. Pas plutôt la digestion est opérée, que nous voilà derechef les pieds sous la table, travaillant des mâchoires avec une ardeur nouvelle : c'est le souper ; ensorte qu'à force d'avaler des grammes, on finit par avoir bien au-delà de 3 kilos dans le corps. Et notez qu'une foule de personnes, qui croient tout bonnement manger pour vivre, ne se contentent pas de ces trois repas ; ils intercalent encore une collation à 10 heures et une à 4 ; ils sont loin de s'imaginer que, tout compte fait, ils ne vivent que pour manger ; mais que voulez-vous ? on assure que l'appétit vient en mangeant. A ce sujet, remarquons que la gloutonnerie tue plus d'hommes que l'inanition, et cela se conçoit aisément puisqu'on n'abuse jamais que des bonnes choses. Il est certain que l'habitude et l'imitation jouent un rôle prépondérant dans la question de l'alimentation ; fréquemment nous nous attablons, non point par faim, mais uniquement parce qu'il est d'usage de manger à cette heure fixe ; nous prenons conseil de notre montre et non de notre estomac, laissant de côté l'avis du seul intéressé ; puis on vide son assiette pour faire comme tout le monde ; aussi l'usage des stimulants tels que vermouth, absinthe, bitter, Madère, etc., pris avant les repas, s'explique tout naturellement : on se crée ainsi un appétit de toutes pièces.

Prix des denrées à Rolle en 1667.

Vendu pour la baronnie de Mont :

2 vaches pour (florins de 4 batz soit 58 c.)	florins	95	
2 veaux, 12 fl. — 1 vache, 50 fl. — 2 vaches 51 fl. 6 s . .	»	113	6
31 coupes de froment à 10 fl. la coupe à L. L. E. E . .	»	310	
80 coupes messel à 9 fl. la coupe.	»	720	
114 coupes avoine à 3 fl . .	»	342	
Le vin de 1666 à 2 batz le pot. La 1re fuste vendue à Berne est revenue à la somme de 30 écus bons et 18 batz, ce qui fait monnaye du pays de Vaud . . .	»	192	
Et les 53 fustes ont produit 523 écus bons 6 batz	»	3270	3
Plus un char vin rouge à 2 batz le pot qui a rendu 29 écus bons	»	181	3
Le vin Salvagnin à 10 kr. le pot.			
Le vin de 1667, vendu à Berne en détail à 10 kreutz le pot.			
Pour la rente de dix vaches en 1666.	»	258	9
La chair d'une vache . . .	»	30	
Pour l'appréciation de 6 coupes de froment, dûes par le moulin du port de Rolle .	»	66	
Deux paires pigeons vendus à Rolle à 9 sous la paire .	»	1	6
7 paires 1/2 pigeons vendus à Rolle en 1668.	»	5	11.3
12 coupes Messel.	»	108	
L'avoine à 4 fl. 3 s. la coupe, le messel à 8 fl. 6 s. . .			
Le louage d'un cheval par jour 8 batz			
Pour une paire de souliers à un paysan	»	7	6
Pour 2 douz. d'ais	»	10	
Pour 6 milliers d'échalas . .	»	32	
Pour 1 millier 1/2 d'échalas .	»	8	6
Pour 2 gros pâtés à la Tête Noire à Rolle	»	3	
Pour 2 journées d'un charpentier.	»	4	
Pour 1 tonneau de chaux. .	»	12	
Pour 3 milliers 1/2 briques pour une voûte.	»	109	
Pour 150 grosses briques . .	»	4	6
Pour 1 millier 1/2 tuiles plates.	»	45	
pour 1 millier planelles. . .	»	40	

Une voiture de Rolle au château de Mont	florins	2	
Une pistole en pièce (Vaud) .	»	27	6
Un double ducat.	»	30	
Mme la baronne de Mont a reçu pour présent du lendemain de noces (Morgengabe*), d'usage et convenu par leur traité, 200 écus d'or, sol à raison de 57 batz l'écu fait	»	2850	

Paris à table.

Charles Monselet a publié dans le *Monde illustré*, de Paris, un charmant article plein d'humour, qui prouve que les Parisiens, au milieu de leurs souffrances, savent encore rire et railler.

« Triste table, dit-il, bien chétive, bien maigre. Un carême inattendu, qui creusera d'amers souvenirs dans l'estomac des contemporains. Pourtant c'est une page de notre histoire, et je suis peut-être plus qu'un autre, autorisé à en écrire quelques lignes. J'expie aujour d'hui cruellement mon amour de la bonne chère.

» Je suis puni où j'ai péché, hélas! O bisques odorantes, poissons orgueilleux, gibiers parfumés, végétaux délicats, volailles rebondies, se peut-il que vous ayez si vite disparu ! Depuis huit jours, e me nourris des produits les plus singuliers ; je n'en suis plus même au cheval ; l'âne lui a succédé. Aliboron a remplacé Cocotte. Je mange des choses invraisemblables, accommodées à des résidus qui n'ont de nom dans aucune Cuisinière bourgeoise.

» Êtes-vous assez vengés de mes dédains d'autrefois, modestes lapins domestiques ! Et vous, humbles veaux de barrière, que ne donnerais-je pas aujourd'hui pour un de ces bons petits plats « canailles » que mon sarcasme n'a pas toujours épargnés. Mirotons, blanquettes, foies à la bourgeoise, il est trop tard! Mot éternel des révolutions!

» Vous souvient-il d'une scène de *l'Auberge des Adrets* où Robert Macaire et Bertrand consultent le garçon Pierre sur ce qu'il peut leur donner pour déjeuner : Pierre leur proposa successivement et complaisamment omelettes, côtelettes, rognons, etc. Après l'avoir écouté avec une attention grave, Robert Macaire finit par lui dire : « Eh bien, donnez-nous pour deux sous de fromage de Gruyère. »

» Toute la salle éclatait de rire à cette chute imprévue, car le fromage de Gruyère était alors le dernier mot de la modestie et le premier de l'indigence.

» Que les temps sont changés! Aujourd'hui, Robert Macaire semblerait un présomptueux Nabab. Je viens de rencontrer un prestidigitateur fort connu. — Faites-moi un de vos tours les plus vulgaires, lui ai-je dit. — Volontiers; lequel? — Une omelette dans un chapeau. Mon prestidigitateur s'enfuit sans me répondre. Ainsi, voilà où nous en sommes arrivés, à considérer un œuf comme une curiosité, et à nous rappeler ce qu'était autrefois une sardine. Le homard est devenu une bête fabuleuse comme celle de l'Apocalypse ou comme les grands animaux qui surmontent la tour Saint-Jacques. Un boudin passe à l'objet d'art. Quelques bourgeois se sont décidés, après de longs et douloureux combats intérieurs, à manger leurs perruches d'Australie, à mettre leurs serins en brochette, leurs poissons rouges en friture et à recouvrir leurs écureuils d'une bande de lard.

» Dures extrémités ! Puis est venue l'heure des ménageries et du Jardin des Plantes.

» A ce moment-là, s'il faut tout dire, mon estomac a éprouvé quelques agréables surprises ; j'ai mangé du kanguroo chez Bignon, de la chèvre du Thibet chez Brébant, du renne chez Dinauchau. Arsène Houssaye m'a convié à partager un morceau de jaguar. — Viens t'asseoir avec nous dimanche devant un filet de zèbre, m'a écrit Seligman. Fantaisies exceptionnelles; bonnes fortunes d'un jour ! Cuisine abordable seulement aux naturalistes et aux potentats ! Cela a trop peu de durée.

» Je suis retranché de cet ordre supérieur dans les basses régions des plus abominables fricots : hier soir, dînant avec un de mes amis, je m'exerçais sur un morceau de mulet. Passe encore pour le mulet, murmurai-je en soupirant; mais qu'est-ce qu'on aura après ? — Bah ! s'écria mon ami, un des plus optimistes qui soient, vous ferez comme tout le monde, vous mangerez du chat et du rat... »

Population du canton de Vaud.

II

La vérification et le classement des nombreux matériaux obtenus par le recensement fédéral du 1er décembre 1870 devant durer quelques mois, nous continuons à donner quelques-uns des chiffres les plus intéressants, en prévenant nos lecteurs que nous donnons des calculs provisoires, qui subiront quelques modifications partielles sans toutefois changer beaucoup les principaux résultats. Les chiffres entre parenthèse indiquent ceux du recensement qui a eu lieu dix ans auparavant.

Maisons habitées 36,654 (33,046). Ménages 50,697 (46,662), pièces habitées 193,999 (186,156).

Les chiffres suivants comprennent la population présente le jour du recensement : 231,504 âmes, dont 3601 personnes en passage, et non compris 1691 absents momentanément.

Ressortissants de la commune 92,817 (103,718), bourgeois d'autres communes du canton 83,399 (73,818). Suisses d'autres cantons 33,243 (26,341), étrangers 16,667 (11,262).

Catholiques 17,519 (12,790). Israélites, etc., 602 (396).

Ménages parlant allemand 1570 (825), parlant italien 162 (66).

Aveugles 187, sourds-muets 289, atteints d'une maladie mentale 556.

* *Morgengaba* (die Morgengabe) littéralemeut présent du lendemain, dot mobilière que l'époux, chez les germains, donnait à son épouse en retour de l'armure complète que celle-ci lui avait faite (Voy. Tacite, German ! c. 10) *Note de C. W.*